Villard sur Bienne 15/07/2019

JUSTIN Floriane SAVOY-HÔTEL

6 rue Grand Villard Responsable service réservation

39200 VILLARD SUR BIENNE 6 place de l’église B.P.33

 73571 BRIDES LES BAINS

Lettre recommandée avec AR

Bonjour,

Cela fait plus de 10 jours que je vous ai envoyé un mél (courriel du 3 juillet), pour l’annulation d’une réservation d’une chambre dans votre hôtel «Savoy-Hôtel » pour la période du 18 aout au 7 septembre 2019 ; **vous demandant le remboursement d’un montant de 556.30 €** (400 €, 99 € et 57.30 €). **A ce jour je n’ai toujours pas reçu le remboursement des sommes que vous me devez.**

N’ayant aucune date fixe de réouverture des Thermes de Brides les Bains, j’ai décidé d’annuler ma cure à Brides les Bains ; c’est pour cette raison que j’ai annulé ma réservation dans votre hôtel.

Je voulais aussi vous signaler, que 2 fois j’ai modifié mes dates de séjour dans votre Hôtel, espérant la réouverture des thermes.

C’était même, la personne à l’accueil de l’hôtel, qui me contactait par téléphone, m’informant que les thermes étaient encore fermés et me proposait d’autres dates, sans avoir une date précises d’ouverture des thermes; et me prenait mes rendez-vous chez le médecin thermal (Dr Guerin).

J’ai attendu début juillet, pour vous dire que j’annulais ma réservation, car on m’avait dit que le Savoy-Hôtel était fermé au mois de juin.

A ce jour le centre Thermal est toujours fermé.

**Je vous envoie ce courrier postal, vous demandant le remboursement de la somme de 556.30 € que vous me devez, dans un délai de 3 jours.**

Ci-joint : 3 courriers des Thermes de Brides les Bains

- 2 courriers, m’annonçant que les Thermes étaient encore fermés, ne pouvant me recevoir.

- Une lettre chèque, me remboursant les sommes versées aux Thermes.

Je joins aussi votre courrier, m’informant du montant que j’avais versé à votre hôtel.

**Dans l’attente de recevoir très rapidement votre remboursement**,

Recevez mes salutations.

JUSTIN Floriane